



**Partenariat entre le**

**Fonds des Nations Unies pour la Population**

**&**

 **L’Organisation Pan Africaine de Lutte contre le Sida pour**

**L’accès universel sur la santé sexuelle et reproductive**

**PTA 2021 – Proj. Act.ID – MOR09YRH/OPALS-COM**

**2. Promouvoir les thématiques liées à la SSR et EG dans les productions médiatiques (TV, Radio, RS, presse écrite) réalisées**

**par des jeunes journalistes**

**Accompagnement du réseau des jeunes journalistes pour une meilleure visibilité des productions journalistiques sur la SSR et EG (débat télévisé, programme radio, publication des articles.)**

**Termes de Référence**

**Juin 2021**

**Introduction**

La communauté internationale s’accorde sur le fait que les objectifs du développement Durable (ODD) ne seront atteints que si l’on assure un accès universel à la Santé Sexuelle et Reproductive (SSR), à la prévention, aux traitements et au soutien des actions de lutte contre les Infections Sexuellement Transmissibles (IST).

Le plan de travail 2021 signé entre OPALS et l’UNFPA, basé sur les priorités nationales, est le résultat d’une concertation participative avec les responsables de l’OPALS ; les deux parties s’engageant à la réalisation des objectifs et des activités mentionnées dans le plan d’action, ainsi qu’à la collaboration mutuelle pour mettre en place les mesures indiquées en vue d’assurer la meilleure implantation, la gestion et le suivi évaluation. Le PTA 2021 contribuera à (1) l’appui de la mise en œuvre de la dixième recommandation des lignes directrices relatives aux interventions « Self Care » qui stipule la mise à disposition des contraceptifs injectables auto-administrés pour les femmes en âge de procréer et (2) **faciliter l’accès des jeunes à l’information en matière de SSR par l’opérationnalisation du réseau des journalistes et le renforcement de leur capacité afin d’élaborer et diffuser des productions journalistiques autour des questions en relation avec la SSR et l’EG.**

Aussi, l’activité 2.4 s’inscrit dans le PTA 2021 et vise la promotion de l'accès à l'information et aux services de santé sexuelle et reproductive pour les adolescents et les jeunes, avec un focus particulier sur les jeunes marginalisés et les adolescentes. Cette activité fait ainsi suite à la rencontre organisée en décembre 2020 en faveur d’un ensemble de journalistes engagés et sensibles aux questions liées à la SSR et aux violences basées sur le genre (VBG) ayant permis l’identification et la mise en place d’un réseau de journalistes capables de fédérer les efforts afin d’avoir plus d’impact en matière de sensibilisation et d’information sur les thématiques d’actualité comme l’éducation sexuelle et la santé reproductive.

**Pour se faire, l’OPALS avec l’appui de l’UNFPA procédera au recrutement d’un(e) consultant(e) national(e) chargé(e)** d’accompagner le réseau des jeunes journalistes

1. **Objet de la consultation :**
	1. **Objectif général**

Encadrer et accompagner les jeunes journalistes dans leurs productions journalistiques sur la SSR et la VBG (débat télévisé, programme radio, publication des articles…) pour une meilleure visibilité des thématiques d’actualité comme l’éducation sexuelle et la santé de la reproduction.

* 1. **Objectifs spécifiques**
* Animer les différentes réunions information et de formation des jeunes journalistes ;
* Assister les jeunes journalistes dans le choix des thèmes et des modèles les plus pertinents (articles journalistiques, vidéos, débats radiophonique ou télévisé, … )
* Assister les jeunes journalistes dans l’élaboration des grilles des visites de terrain
* Animer la réunion de présentation et de validation des productions journalistiques et la cérémonie de restitution des résultats et de remise des trophées
* Elaborer et documenter l’expérience à toutes ses étapes.
1. **Résultats attendus :**
* Un accompagnement étroit est assuré pour les journalistes afin de garantir la qualité des productions journalistiques
* Une large diffusion des productions journalistiques est assurée via plusieurs canaux de communication et media
* Une documentation de l’approche et les différentes étapes de ce processus est réalisée.
1. **Livrables :**
2. Note méthodologique validée
3. Revue de presse de l’ensemble des productions journalistiques
4. Rapport final incluant le déroulement du processus et toutes les productions.
5. **Ethique de la consultation :**

**Le (La) consultant (e) doit tenir compte de (des) :**

* Principes de l’éthique dans la conception des livrables, y compris le respect des procédures et le maintien de la confidentialité et la sécurité des informations recueillies.
* L’interdiction de l'exploitation et l'abus sexuel, fraude ou corruption
1. **Exécution de la mission**
* **Durée et période d’intervention :** la durée globale et maximale de la prestation sera de **25 jours ouvrable sur une période de 4 mois qui commencera à partir de la date de la signature du contrat.**
* **Modalités de travail :** le (la) consultant(e) aura à identifier et présenter à l’équipe du projet - pour concertation et validation - les thèmes et les modèles les plus pertinents, ainsi que les livrables produits par les journalistes toutes les étapes d’élaboration.
1. **Modalités contractuelles et financières :**

Un contrat de ladite prestation sera établi entre OPALS et le (la) Consultant (e). Le paiement sera effectué, selon les modalités administratives, dans le cadre du projet de coopération entre l’OPALS et l’UNFPA (Plan de Travail Annuel-2021).

1. **Dossier de candidature :**

Le dossier de candidature devra comporter :

* + **Une note méthodologique décrivant la démarche et le calendrier d’exécution qui seront suivis pour répondre aux termes de référence de cette consultation**
	+ Un CV détaillé, mentionnant les expériences antérieures (une expérience similaire en santé serait un atout) ;
	+ Une proposition financière détaillée.
1. **Supervision de la consultation**

Le travail du (de) le (la) consultant (e) sera réalisé en étroite collaboration avec l’équipe de l’OPALS. Les résultats devront être validés lors d’une réunion restreinte puis présentés lors d’une cérémonie à laquelle assisteront les représentants de l’UNFPA et les personnes ressources jugées utiles et identifiées par l’OPALS.

1. **Dépôt du dossier de candidature**

Le (la) consultant (e) intéressé (e) est prié (e) d’envoyer sa proposition en un seul fichier Word, avec une copie en PDF par courrier électronique **à** l’adresse suivante **:** **secretariatopals@gmail.com**(**Téléphone :** 05 37 65 71 21 - Fax : 05 37 65 31 08).

**L’objet du mail devra porter la mention :** UNFPA « Projet/Act ID: MOR09YRH/OPALS-COMP - Promouvoir les thématiques liées à la SSR et EG dans les productions médiatiques (TV, Radio, RS, presse écrite) réalisées par des jeunes journalistes: **Accompagnement du réseau des jeunes journalistes pour une meilleure visibilité des productions journalistiques sur la SSR et EG (débat télévisé, programme radio, publication des articles)** au plus tard **le mercredi 16 juin 2021 à 12h00**.

NB. Les dossiers qui parviendront après cette date ne seront pas pris en compte